

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 001051

Séance du jeudi 25 mars 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 139

Étaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 0.2), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.7), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.1.1), Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (à partir du rapport 9.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Chaleze :** Christophe CURTY **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.2.3) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Jacky LOUISON **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 1.2.3) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** François LOPEZ **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.6) **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) **Marchaux :** Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY (à partir du rapport 1.1.1), Séverine MONLLOR **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 3.1) **Pelousey :** Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.1) **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaurpré :** Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.3), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE jusqu'au rapport 1.2.3) **Saône :** Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB), Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH **Thoraise :** Jean-Michel MAY **Torpes :** Bernard LAURENT **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET **Vorges les Pins :** Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 5.6).

Étaient absents : **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Joëlle SCHIRRER **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Boussières :** Roland DEMESMAY **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Champoux :** Thierry CHATOT **Chatillon le Duc :** Philippe GUILLAUME **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Grandfontaine :** Laurent SANSEIGNE **La Vèze :** Jacques CURTY **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Novillars :** Philippe BELUCHE **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pirey :** Jacques COINTET **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE.

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, C. GELIN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, V. HINCELIN, M. JEANNIN, C. MICHEL, J. PANIER, E. PEQUIGNOT, F. PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.3), J. SCHIRRER, MN. SCHOELLER (jusqu'au rapport 0.2), P. CHANEY, Y. GUYEN (à partir du rapport 9.1), J. CURTY, C. LINDECKER, M. COTTINY (jusqu'au rapport 0.2), P. BELUCHE, J. MENIGOZ.

Mandataires : JF. GIRARD, F. MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), JC. ROY, B. FALCINELLA, M. OMOURI, B. RONZI, L. HAKKAR, B. CYPRIANI, E. SASSARD, S. WANLIN, F. FELLMANN, P. BONNET, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 1.2.3), N. BODIN, JL. FOUSSERET (jusqu'au rapport 0.2), A. AVIS, M. FELT (à partir du rapport 9.1), JP. DILLSCHNEIDER, D. HUOT, S. MONLLOR (jusqu'au rapport 0.2), B. BOURDAIS, MO. CRABBE-DIAWARA.

Objet : Contribution 2010 au Syndicat Mixte du Musée de Nancray

Contribution 2010 au Syndicat Mixte du Musée de Nancray

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2010 et PPIF 2010/2014 « Syndicat Mixte du musée des maisons comtoises de Nancray »	Montant prévu BP 2010 : 371 000 € Montant de l'opération : 371 000 €

Résumé :

En 2009, le musée de Nancray a poursuivi son repositionnement sur le tourisme durable initié par le projet scientifique et culturel validé en 2007.

S'appuyant sur ses collections, ses animations, ses outils de communication et sur des actions, le Musée cherche à faire évoluer son image afin d'être davantage en phase avec les attentes du public actuel. Cette orientation a été confortée par l'obtention d'une distinction dans ce domaine en novembre 2009, à laquelle est venue s'ajouter l'obtention du label national "qualité tourisme" en toute fin d'année 2009.

En termes de fréquentation, l'année 2009 affiche une hausse de 8,5 % par rapport à 2008 avec 38 951 visiteurs. L'ancrage local du musée reste très fort (la clientèle française qui représente 95 % des visiteurs est composée à 68 % de Francs-Comtois).

L'année 2010 sera marquée par l'inauguration de la ferme des Bouchoux, l'activation de nouveaux outils web (blog, visites MP3), l'accueil facilité des personnes handicapées (label tourisme et handicap en cours d'obtention), un concours de cabanes ouvert à tous, une exposition sur les jardins de Rabelais notamment. A noter également un appui et un partenariat renforcés entre les services du Grand Besançon et l'équipe du musée.

Enfin en matière financière, dans le respect du cadrage financier de son BP 2010, la CAGB maintient une contribution prévisionnelle au budget du Syndicat Mixte identique à celle de 2009, à savoir : 340 000 € en fonctionnement et 31 000 € en investissement, sous réserve d'un montant similaire voté en 2010 par le Conseil Général du Doubs.

I. Pour un tourisme durable

A travers son projet scientifique et culturel adopté en 2007, le musée de Nancray a fait le choix du tourisme durable. L'objectif est à la fois de faire évoluer son contenu et de renouveler son image afin d'être davantage en phase avec les attentes du public actuel.

En s'appuyant sur ses collections et la notion "d'habiter hier, aujourd'hui et demain", le musée tente d'apporter des éléments de réponse aux particuliers, scolaires et citoyens soucieux de contribuer à l'amélioration de l'air, de l'eau, des sols et de l'égalité entre les hommes par le biais de ses expositions, des ses animations, des ses visites thématiques et d'exemples.

De plus, l'ensemble des projets du musée est réfléchi afin d'intégrer systématiquement leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques à l'échelle du musée. Le musée s'efforce ainsi d'adopter des pratiques exemplaires en matière de gestion des déchets, de l'énergie, des déplacements, de l'eau, de préservation de la faune, de la flore, de la biodiversité, des sols, d'accessibilité, de produits proposés (cafétéria et boutique).

L'obtention du prix Bernard Morucci en novembre 2009 constitue un encouragement dans cette voie. Ce prix récompense en effet à chaque réunion des « Entretiens de Gréoux » de la Cité de la Culture et du Tourisme durable (pôle d'excellence rural, Région PACA), une initiative de développement touristique durable remarquable donnant à la culture une dimension particulière.

II. Retour sur l'année 2009

A/ Fréquentation

L'année 2009 a vu la fréquentation augmenter de 8,5 % par rapport à 2008 avec 38 951 visiteurs (35 896 en 2008).

Les visiteurs sont français à 95 %. Sur ces 95 %, 68 % sont originaires de Franche-Comté, 49 % du Doubs et 26 % du Grand Besançon. Les 5 % de visiteurs étrangers sont principalement Suisses, Allemands et Belges. L'ancrage du Musée reste donc fortement régional et l'on constate qu'une forte marge de progression existe concernant la clientèle française et étrangère de proximité (régions voisines : Suisses, Allemands notamment).

B/ Les actions réalisées dans le cadre du projet scientifique et culturel

Ci-après les principales réalisations 2009 à noter :

- muséographie : muséographie et aménagement de la ferme des Bouchoux, jardin des 5 sens,
- aménagements et équipements : aménagement d'une salle de projection dans la grange Boron, éclairage des maisons, sécurisation et signalétique du site, aménagement d'un préau pour le public scolaire, achat de mobilier (tables, bancs) pour l'accueil des groupes,
- expositions, animations, outils de communication : exposition sur le froid dans la ferme des Arces, exposition d'art contemporain avec l'association des arts sonores, exposition sur le loup, exposition sur les techniques d'isolation, réalisation d'un film de présentation du musée.

De plus, le musée a lancé l'étude de programmation du bâtiment écologique devant accueillir les réserves avec l'appui technique du pôle des moyens techniques de la CAGB. La suite donnée à cette étude devra faire l'objet de discussion entre le Syndicat et ses membres.

Enfin, faits marquants intervenus fin 2009, le musée a obtenu deux distinctions successives qui viennent conforter son action :

- obtention du label national "qualité tourisme" étendu récemment aux musées et sites touristiques et seulement détenu par 5 musées en France à l'heure actuelle. Suite à un audit comportant 230 critères, le musée a obtenu un taux de conformité de 94,33 % (le taux minimum à atteindre pour obtenir le label étant de 85 %).
- obtention du prix Bernard Morucci décerné durant les 2^{èmes} Entretiens de Gréoux, évoqué ci-dessus.

C/ Bilan financier

Les éléments chiffrés concernant le compte administratif 2009 sont en cours de finalisation, ils seront transmis à la CAGB par le Syndicat Mixte suite à approbation par le Comité Syndical.

III. La saison 2010

A/ Les éléments nouveaux

- collections : inauguration de la ferme des Bouchoux, refonte de la muséographie des Arces,
- expositions, animations : concours de cabanes ouvert à tous, concert du réseau des écoles de musiques du Grand Besançon en juin, exposition Rabelais en octobre, différentes expositions temporaires,
- journées à thème : tour un art (artisans d'art), trocs au plantes, terres vivantes, rendez-vous aux jardins, concours d'attelage, tout un fromage,
- accessibilité à tout public : aménagement en faveur du public handicapé visuel et mental (pupitres, guides) dans le cadre du label tourisme et handicap en cours d'obtention,
- environnement : récupération des eaux de pluies (deuxième tranche et fin), chantier de construction de toilettes sèches,
- outils web : proposition de visites téléchargeables sur mp3, activation du blog du musée,
- communication : campagnes d'affichage 4x3, 2 bus Ginko décorés (un bus urbain et un bus en périphérie).

B/ La contribution financière 2010

Dans le respect du cadrage financier de son BP 2010, la CAGB maintient une contribution prévisionnelle au budget du Syndicat Mixte identique à celle de 2009, à savoir : 340 000 € en fonctionnement et 31 000 € en investissement, sous réserve de montants similaires votés en 2010 par le Conseil Général du Doubs.

C/ Un partenariat technique renforcé avec le Grand Besançon

Les liens techniques se renforcent entre les services de la CAGB et le musée dans l'optique de valoriser le musée sur le plan touristique et de faire du musée un véritable outil d'éducation et de sensibilisation du public aux enjeux du développement durable. Ces liens se matérialisent par :

- des réunions de travail régulières avec le service Culture-Tourisme-Sport depuis septembre 2009,
- un appui du Pôle des Moyens Techniques sur l'étude du bâtiment des réserves en 2009,
- un travail engagé avec la Direction des Déchets et le service Environnement pour utiliser le musée comme outil de sensibilisation au service des politiques du Grand Besançon en matière d'environnement (compostage, recyclage) et de développement durable (plan climat, agenda 21, diagnostic énergétique),
- un partenariat autour de la communication : un plan de communication annuel dans les médias de la CAGB (magazine, portail web, film),
- un appui et des réflexions engagées en matière de desserte en transport en commun avec l'appui de la Direction des Transports : appui technique sur la mise en place d'un produit pour les groupes, diagnostic et optimisation du système de dessertes existantes, réflexion sur la desserte estivale,
- un partenariat culturel en développement : concert du réseau des écoles de musiques des 12 et 13 juin 2010.

MM. CONTOZ, GIRARD, MARTIN, MONNEUR, PRALON et PREIONI ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de ces éléments de bilan 2009 et des perspectives 2010,
- se prononce favorablement sur l'attribution de la contribution au Syndicat Mixte du Musée de Nancray pour l'année 2010, à hauteur de 371 000 € (340 000 € en fonctionnement et 31 000 € en investissement), sous réserve d'un montant similaire voté en 2010 par le Conseil Général du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : III

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTE
PRÉFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité



RECU N° 1.078 2010

Pour extrait conforme,

Le Président